



COLLEGE EUROPEEN ST REGIS - ST MICHEL

UN SUIVI PERSONNALISE



Toutes les 5 semaines environ,
- le conseil des professeurs se réunit afin de faire un bilan sur le travail et le comportement de chaque élève;
- un **relevé de notes** ou un **bulletin trimestriel** est alors communiqué aux familles.

2, voire 3 réunions Parents / Professeurs par an sont organisées pour chaque classe.

Les familles peuvent bien sûr rencontrer les professeurs à d'autres moments de l'année. L'équipe se veut en effet disponible et accessible.

SOUTIEN & PERFECTIONNEMENT, AIDE AUX DEVOIRS Vers l'autonomie du jeune !

Au Collège St Régis-St Michel, les horaires aménagés ont permis de repenser le temps scolaire et notamment le travail personnel de l'élève.

Ainsi, chaque jour entre 15h et 17h, plusieurs dispositifs différents sont organisés en fonction du profil et des besoins de chaque élève.

Tous les collégiens peuvent bénéficier d'une aide efficace et de conseils

- pour utiliser le cahier de textes ;
- pour organiser leur travail ;
- pour apprendre à apprendre ;
- pour progresser dans les diverses disciplines ;
- pour faire ses devoirs ;
- pour préparer les examens ...

SOUTIEN & PERFECTIONNEMENT

Afin de permettre à chaque élève de continuer de progresser, chacun à son niveau, sont dispensés par des professeurs :

- des **cours de soutien** en français, en maths et en anglais ;
- des **cours d'approfondissement** dans ces mêmes disciplines.

La préparation aux Examens de Cambridge et la formation scientifique de la 5ème à la 3ème sont aussi des perfectionnements offerts aux élèves qui veulent aller plus loin.

DEVOIRS FAITS

Nous le savons, l'investissement de chaque élève dans son travail est décisif pour la maîtrise des apprentissages et la réussite de la scolarité. Tout au long de la semaine, des temps dédiés au travail personnel et aux devoirs sont proposés :

- L'**étude surveillée** s'adresse à tous les collégiens, quel que soit le niveau, de la 6ème à la 3ème. L'élève travaille de façon autonome.

- L'**étude dirigée** est réservée aux 6èmes et aux 5èmes. L'élève effectue avec l'aide d'un adulte son travail personnel, dans le cadre d'un groupe à effectif réduit.

- L'**étude tutorée** concerne tous les élèves volontaires de la 6ème à la 3ème avec l'objectif de progresser ensemble. Ainsi, le tutorat développe le principe de coopération entre élèves, en présence d'un professeur coordinateur.

- De 17h à 17h50, des études surveillées sont aussi proposées.